

# Réunion du Conseil Municipal du 17 Décembre 2010

## Restructuration du Bâtiment de Roudoué

### Attribution des marchés

Suite à l'avis public à la concurrence a été lancé dans la Presse en vue d'attribuer les travaux de restructuration des bâtiments de Roudoué à usage de centre de loisirs et la salle de Judo et la journée de négociation organisée le 14 Décembre 2010 , le Conseil Municipal :

- décide de confier les travaux comme suit :

DEMOLITION - GROS ŒUVRE - VRD : BMB	:	72 845.43 € HT
:		
CHARPENTE - OSSATURE BOIS	: GROLEAU :	77 000,00 € HT
COUVERTURE ZINC	: LE QUERE MORELLEC	50 500.00 € H.T.
MENUISERIES EXTERIEURES ALU	: GROLEAU	38 000.00 € H.T
MENUISERIES INTERIEURES	: GROLEAU	21 825.87 € H.T.
SERRURERIE	: METAFER	25 000.00 €H.T
CLOISONS DOUBLAGES PLAFONDS	: CARN	41 924.55 € H.T
CARRELAGE – FAIENCES	: CRA LOUSSE	22 000.00 € H.T
PEINTURE	: SOLEMUR	9 600.00 € H.T
ELECTRICTE	: CAPE	23 496.56 € H.T

- autorise le Maire les marchés avec les différentes entreprises et prend acte que le lot N° 11 ( Plomberie-Sanitaire-Chauffage) sera attribué ultérieurement après poursuite des négociations.

## Salle des Forges

### Chambre froide

Dans le cadre du réaménagement de la cuisine à la salle des Forges , le déplacement de la chambre froide s'impose. Après l'examen des différentes offres, le Conseil Municipal décide de confier à la société B.I.P (BREIZH ISO PRO) le déplacement de la chambre froide existante pour 700€ H.T et à M. Laurent DERRIEN la fourniture d'un groupe frigorifique neuf pour la somme de 2 215.70 € H.T.

## **Emprunt de 500 000 €**

Pour financer les investissements en cours, le Conseil Municipal décide d'emprunter 500 000 € auprès de la CAISSE REGIONALE de CREDIT AGRICOLE MUTUEL des COTES D'ARMOR dans les conditions suivantes :

Taux fixe annuel : 3.56 %

Taux annuel correspondant pour un crédit à échéances constantes : 2.95 %

## **Assurances de la Commune**

Le Conseil Municipal :

- décide de souscrire, à compter du 1er Janvier 2011 un contrat d'assurances auprès de GROUPAMA Loire Bretagne pour les lots

N° 1 - Dommages aux biens

N° 2 - Responsabilités

N° 3 - Flotte Véhicules Auto Mission

N° 4 - Protection Juridique

moyennant une prime annuelle de 9 256 € pour 2011.

## **Plateau sur élevé au lotissement du Courjou** **Allées école élémentaire**

L'aménagement d'un plateau surélevé au lotissement du Courjou et le revêtement en enrobé de l'allée menant de l'école élémentaire et un cheminement interne ont été chiffrés par 2 entreprises. Les travaux sont confiés à l'entreprise HELARY pour un montant de 11 786.58 € T.T.C.